

Les faits :

Une femme adulte décrocha la chaîne de son hamac sous l'orage : foudroiement avec éclair contournant la patiente qui n'eut pas de séquelles, à la différence de l'arbre, de la chaîne et de la ligne électrique (grillée ainsi que le compteur et l'installation de piscine)

Un témoin a vu cette femme "entourée" par la foudre sans tomber ni être brûlée. Apparemment l'éclair de surface bénin a été la conséquence exclusive de ce foudroiement.

Conduite à tenir :

L'arrêt cardiaque est le risque majeur des foudroiements avec passage du courant à travers le corps.

Lors des foudroiements avec passage du courant à travers le corps, la perte de connaissance initiale brève est très fréquente. Le risque majeur est l'atteinte cardiaque

La foudre provoque des troubles du rythme dont le pire est la fibrillation ventriculaire (contractions anarchiques du cœur, qui ne pompe plus donc c'est comme un arrêt cardiaque, le sang ne circule plus).

Toute perte de connaissance dépassant quelques secondes après foudroiement doit être considérée comme un arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire jusqu'à preuve du contraire : le geste qui sauve est le massage cardiaque suivi dès que possible d'un choc électrique par défibrillateur.

Il y a aussi des cas d'atteinte des artères coronaires avec risque d'infarctus qui peut être retardé jusqu'à 24h.

D'où la règle que tout foudroiement avec possibilité de passage du courant par le cœur doit être hospitalisé 24h sous surveillance cardioscopique continue en soins intensifs.